

Image not found or type unknown



Comment toucher perp agf

Par **Renard Dominique**, le **24/03/2010** à **12:25**

Bonjour,
J'ai signé un Perp (contrat collectif d'assurance sur la vie en 2005 et j'ai du stopper les prélèvements mensuels, à cause de gros problèmes de trésorerie; J'habite chez mon fils d'ailleurs !
Je ne sais si je vais pouvoir éviter le dépôt de dossier de surendettement !! Je souhaite bien que non.
N'y a-t-il vraiment aucune possibilité de récupérer les 4000 euros déposés sur ce perp ? J'ai tellement besoin de cet argent !
Merci de votre réponse
Meilleures salutations
D. Renard